

Insert à bois : A5



Homologué Norme EN 13229



[Détails de l'appareil](#)
[Nomenclature](#)

Performances :

Puissance nominale : **12 kW**
Rendement : **70.5%**
Double combustion : **oui**
Consommation à allure nominale :
4,31kg/h
Autonomie : **intermittent**
Température moyenne des fumées à
allure normale : **349°C**
Débit massique des fumées : **12,46 g/s**
Taux de CO : **0,15%**
Taux de CO₂ : **9,4%**

Caractéristiques

Poids : **82 kg**
Combustibles : BOIS **UNIQUEMENT**
Longueur de bûches : **50 cm.**
Buse de sortie de fumée : **Ø200 mm.**
Départ des fumées : Dessus.
Chargement en façade : **oui**
Emballage : Poids : **8kg**
Dim (lxhxp) : **79x82x50 cm**

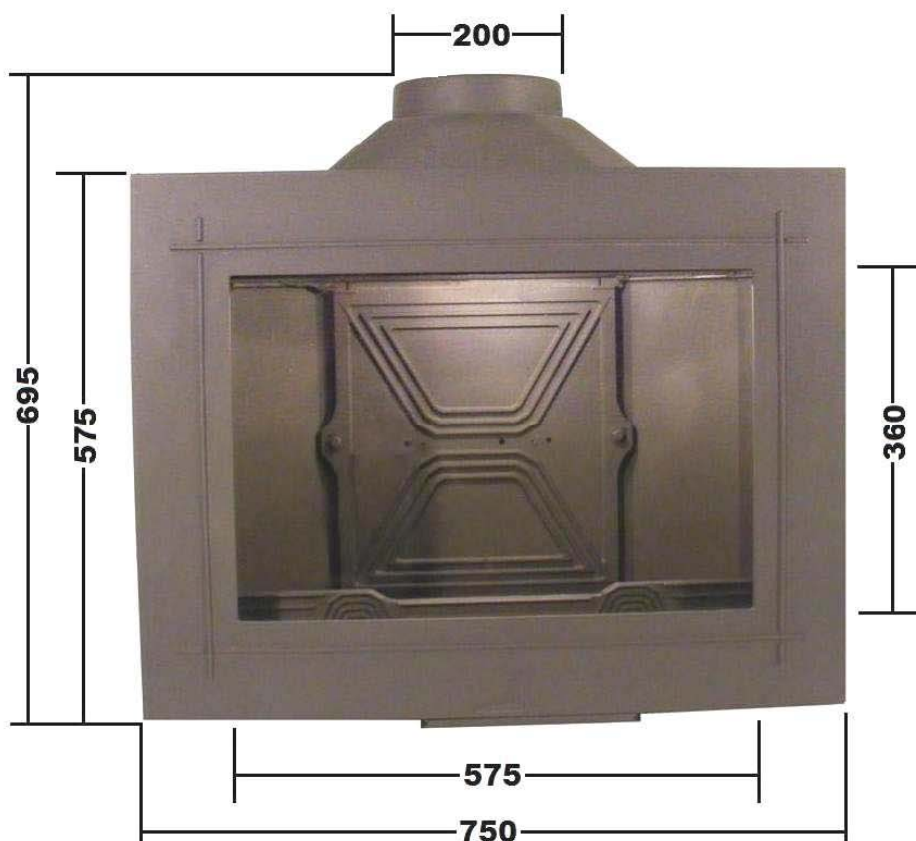
[Notice réservée à l'installateur](#)
[Croquis](#)

[Notice réservée à l'utilisateur](#)

[Fonctionnement de l'appareil](#)

[Fiche de contrôle](#)

Encombrement :



Les réglementations locales et nationales, les normes européennes en vigueur ainsi que les instructions de montage de la notice doivent être respectées.

Cette notice doit être obligatoirement jointe à l'appareil.

Cet appareil doit être installé par un professionnel selon les règles de l'art et conformément aux règles techniques rappelées dans les conseils d'installation.

Réception de l'appareil :

Dans un premier temps, nous vous recommandons, avant l'installation de l'appareil dans la cheminée, d'examiner celui-ci dans le but de détecter toutes altérations qu'il aurait pu subir pendant le transport. Toute intervention, une fois l'appareil installé dans l'habillage, s'avérerait en effet plus délicate, voire impossible.

Cadre d'installation : [Cf Croquis](#)

Contrôler que le poids de l'appareil soit bien supporté par le sol ou le plancher. Sinon, prévoir une plaque de répartition des masses ou autre moyen technique pour résister à la charge de l'appareil. **Interdiction de réaliser une pose à sec.**

Tout revêtement inflammable, tous matériaux combustibles, dégradables par la température (sols, murs, plafonds) doivent être retirés.

Une distance minimale de 1.50m par rapport à la vitre de façade et une de 1m par rapport aux vitres latérales sont vivement recommandées pour éviter toute dégradation par rapport à la température (boiserie, papier peint, tissu, mobilier) due au fait du rayonnement calorifique important de la vitre de l'appareil.

Respecter les instructions d'encastrement données sur la plaquette signalétique et sur la fiche technique.

Installation et raccordement :

Il est primordial pour la sécurité et le bon fonctionnement de l'appareil de respecter les normes nationales en vigueur lors des travaux d'installation, d'isolation et de raccordement.

L'isolation spéciale de classe A1 (**selon la NF EN 13501-1**, incombustible) sera de type laine de roche, avec une face aluminium exposée au rayonnement de l'appareil, d'épaisseur minimale de 30mm et d'une densité de 80kg/m³.

Installation de l'appareil selon le mur d'adossement :

— Lorsque le mur extérieur présente une isolation inflammable incorporée, il est nécessaire de découper cette isolation derrière l'emplacement de l'appareil sur toute la hauteur. Puis, il est fortement conseillé de réaliser un mur de renfort interne et d'y tapisser une isolation spéciale sur toute la hauteur.

— Lorsque le mur porteur (le mur de refend d'épaisseur 150 mm) est ininflammable, il suffit d'y tapisser une isolation spéciale sur toute la hauteur et la largeur de la construction.

— Lorsque la cloison intérieure est en matériau léger inflammable, il faut effectuer un mur de renfort apparent et y tapisser une isolation spéciale sur toute la hauteur.

— Lorsque la cloison intérieure est en matériau léger ininflammable, il est conseillé de réaliser un mur de renfort apparent puis il faut tapisser une isolation spéciale sur toute la hauteur.

Installation du conduit :

Pour le raccordement du conduit de fumées sur l'appareil, les règles NF DTU 24.1 P1, P2, et P3 (NFP 51 201-1) doivent être suivies.

La norme NFP51.201.1 doit être respectée pour le conduit de fumées. Pour le dimensionnement de ce dernier, la norme NFEN13 384.1 doit être respectée.

Le conduit de raccordement doit être de type G selon le DTU 24.1. P1.

En ce qui concerne le raccordement, il faut bien se rapporter aux spécifications du fabricant et être conforme à la législation en vigueur (DTU 24.1. P1 et DTU 24.2. P2.)

Le conduit de raccordement doit être prévu pour des températures correspondantes aux caractéristiques des températures moyennes des fumées notées sur la fiche technique.

Il ne faut pas dévier plus d'une fois le conduit (l'angle par rapport à la verticale < 20°).

L'étanchéité du raccordement doit être convenable, surtout en présence d'une extraction mécanique ou d'une VMC.

Pour des constructions neuves, bien vérifier que la norme NF est bien spécifiée sur les boisseaux.

Lorsque le tirage est important, l'utilisation d'un modérateur de tirage est nécessaire. Il doit être raccordé au conduit et installé selon les règles de l'art.

Installation de la hotte :

Les matériaux utilisés pour l'habillage de l'appareil doivent être incombustibles, sinon il faut prévoir l'isolation spéciale. Suivant la nature des cheminées, un chaînage périmétrique est à installer à la pose à l'aide d'un mortier de ciment alumineux ancré dans le mur d'adossement. Il stabilisera l'ensemble et protégera la poutre.

Laisser un passage d'air entre ce bandeau et l'appareil.

Entre l'arrière de l'appareil et le mur d'adossement, une distance minimale de **7cm** doit être respectée pour la convection.

Pour la réalisation de la hotte, les matériaux incombustibles, mais sensibles à la chaleur, peuvent être employés à condition d'utiliser l'isolation thermique interne, la face aluminium visible dans le couloir de convection. Même opération pour le plafond sauf sur la surface du boisseau.

Le bandeau périmétrique servira d'appui pour la hotte.

Un faux plafond en matériau incombustible isolé à l'intérieur de la hotte doit être conçu à une distance minimale de 30cm du plafond.

Installation d'un appareil dans une cheminée existante :

L'appareil doit être installé dans unâtre en bon état.

Défense de modifier la maçonnerie pour se garantir un espacement nécessaire à l'encastrement de l'appareil. Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel.

Tout matériau combustible et dégradable par la chaleur doit être retiré.

Pour le raccordement, il sera nécessaire d'utiliser le tubage du conduit selon les règles de l'art et les DTU en vigueur.

Aménagements nécessaires :

Trappe de visite :

C'est un accès à l'intérieur de la hotte afin d'avoir une visibilité sur le raccordement (D.T.U.24.2 P1). Elle permet de contrôler et d'entretenir celui-ci et la partie supérieure de l'appareil.

Diffuseurs d'air chaud :

Ces diffuseurs, d'une surface minimum de 500 cm², doivent être situés à plus de 30 cm du plafond et ne doivent pas être obstrués. D'ailleurs, il faut être vigilant pour les matériaux sensibles à la chaleur comme les plafonds tendus, PVC, les éléments décoratifs en polystyrène et etc....

Ventilation :

Air de convection :

La circulation de l'air de convection est indispensable dans la cheminée, il faut qu'elle soit la plus grande possible pour ne pas favoriser une accumulation d'air chaud. Il faut une section d'arrivée d'air de convection de 400 cm² (sauf si le plan de la cheminée indique le contraire) située au niveau :

- du bûcher ou de la réserve à bois (faciliter la circulation d'air lorsque vous positionnez vos bûches),
- ou
- des grilles qui se trouvent dans les piliers, le coffrage ou le soubassement.

Pour certains appareils, lorsque l'air de convection sert d'air de combustion, les entrées d'air de l'appareil ne doivent en aucun cas être obturées. Pour cela, des gaines flexibles incombustibles de diamètre minimum 80mm peuvent être utilisées.

Des diffuseurs d'air de convection d'au moins de 500 cm² en sortie sont nécessaires, ne doivent pas être bouchés et doivent être placés au moins à 30 cm du plafond (en dessous du faux plafond). Deux grilles de décompression dans le faux plafond de 10 cm² seront placées, de part et d'autre de la partie supérieure de la hotte.

Circulation d'air frais dans la pièce :

Une amenée d'air propre à la combustion de l'appareil est obligatoire lorsque le logement est équipé de VMC.

Cette prise d'air doit être extérieure, soit par un local ventilé sur l'extérieur par l'intermédiaire d'une grille et être située directement au niveau de l'appareil avec une section minimale de 200 cm² (¼ de la section du conduit mini).

Précaution avant la mise en service de votre appareil :

Nous vous recommandons avant d'allumer l'appareil, d'attendre 4 semaines de séchage, pour que les matériaux utilisés puissent se stabiliser.

Dans cette même optique, les premiers feux devront être modérés pendant une dizaine de jours afin de finaliser le séchage. Des feux trop soutenus pourraient créer des dilatations importantes ou des chocs thermiques (pour cela, réduisez l'ouverture des registres d'arrivée d'air).

Il se peut que, lors des premières flambées, une odeur émane de l'appareil. Celle-ci est due aux excédents de peinture et disparaîtra après quelques feux soutenus. Aérer la pièce en conséquence.

Allumage et chargement :

Pour allumer votre insert, étaler du papier journal froissé (le papier glacé n'est pas recommandé) sur la sole foyère de votre appareil, puis des brindilles et des petites branches de bois sec, puis des petites bûches (fendues). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Une fois que le feu est bien pris, vous pouvez procéder au chargement.



N'utilisez pas d'essence ou d'alcool pour allumer ou activer le feu.

Pour faciliter les nouveaux allumages, nous vous conseillons de préserver un lit de cendres sur la grille et la sole foyère, et s'assurer néanmoins que celles-ci ne soient pas trop obstruées au niveau des trous de passage d'air.

Important : Dans la mesure où le fonctionnement de votre appareil dépend des conditions atmosphériques (fort tirage en cas de grands vents, peu de tirage en cas de brouillard,) il faut faire attention à l'allure de la combustion.

La chaleur que dégage votre appareil est liée à la quantité de combustible chargée. En effet, pour un chauffage intensif, vous utiliserez plutôt une grande quantité de petites bûches (6 à 8 bûches de 6cm de diamètre sur un lit de braises assez important). Alors que pour un chauffage plus long, vous n'utiliserez que 3 bûches mais d'un diamètre plus gros 13 à 15 cm sur un lit de braises moyen.

NE METTEZ PAS PLUS DE 20 KG DE BOIS DANS VOTRE APPAREIL.

Pour éviter les reprises difficiles qui favorisent le bistrage de la vitre, penser à conserver un lit de braise à chaque fin de combustion. Eventuellement, relancer le feu avec du petit bois.

Lors d'un rechargement, il faut tout d'abord ouvrir le registre d'arrivée d'air, puis déverrouiller la porte, l'ouvrir très légèrement et attendre quelques instant avant de l'ouvrir entièrement et lentement afin d'éviter un refoulement.



Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.

En raison du rayonnement important de l'appareil, par les vitres pouvant atteindre des températures très élevées :

- Tout objet combustible ou sensible à la chaleur est à proscrire dans un rayon de 150 cm autour de l'appareil.
- Ne pas trop stocker de bois dans les réserves à bois.
- Eviter tout obstacle pour laisser libre le passage d'air utile à la convection.
- Ne pas y stocker de matières aisément inflammables (papiers, allumettes,...).
- Porter une attention toute particulière aux enfants en bas âge pour éviter tout risque de brûlure.



Si un incendie venait à se déclarer, fermer les registres d'air et la porte de l'appareil, puis appeler les pompiers.

Conseils en cas de dysfonctionnement de l'appareil :

Lorsqu'il y a un dégagement de fumée à l'ouverture de la porte :

- _ Reprendre les instructions ci-dessus avec le chargement.
- _ Contrôler que l'arrivée d'air frais est convenable en ouvrant une porte ou fenêtre et que le clapet soit en position ouverte.
- _ Par un professionnel, faire contrôler la dépression, l'étanchéité du conduit, ...

Lorsque la chauffe est insuffisante avec un feu couvant ou s'éteignant :

- _ Remettre du petit bois sur un bon lit de braises.
- _ Avoir du bois plus sec.
- _ Par un professionnel, faire contrôler la dépression, l'étanchéité du conduit, ...

Lorsque la chauffe est insuffisante avec un feu qui s'emporte :

- _ Faire contrôler l'étanchéité de l'appareil.
- _ Mettre des bûches de diamètre plus importantes.
- _ Faire contrôler le tirage de votre cheminée et faire, si nécessaire, installer un modérateur.

Lorsque la vitre se noircit rapidement :

- _ Avoir du bois plus sec.
- _ Ne pas faire fonctionner l'appareil régulièrement au ralenti.

Entretien et maintenance de votre insert :

Pendant la période de chauffe :

- Penser à vider régulièrement le cendrier, pour empêcher les cendres de s'amonceler et d'obstruer la grille foyère, en prenant soin de ne pas jeter des braises sur des matières inflammables.
- Pour le nettoyage des vitres, attendre que celles-ci soient complètement froides avant de les frotter avec un chiffon humide ou légèrement imbibé de produit prévu pour le nettoyage des vitres d'insert tout en respectant les précautions d'emploi de ce produit.

En dehors de la période de chauffe :

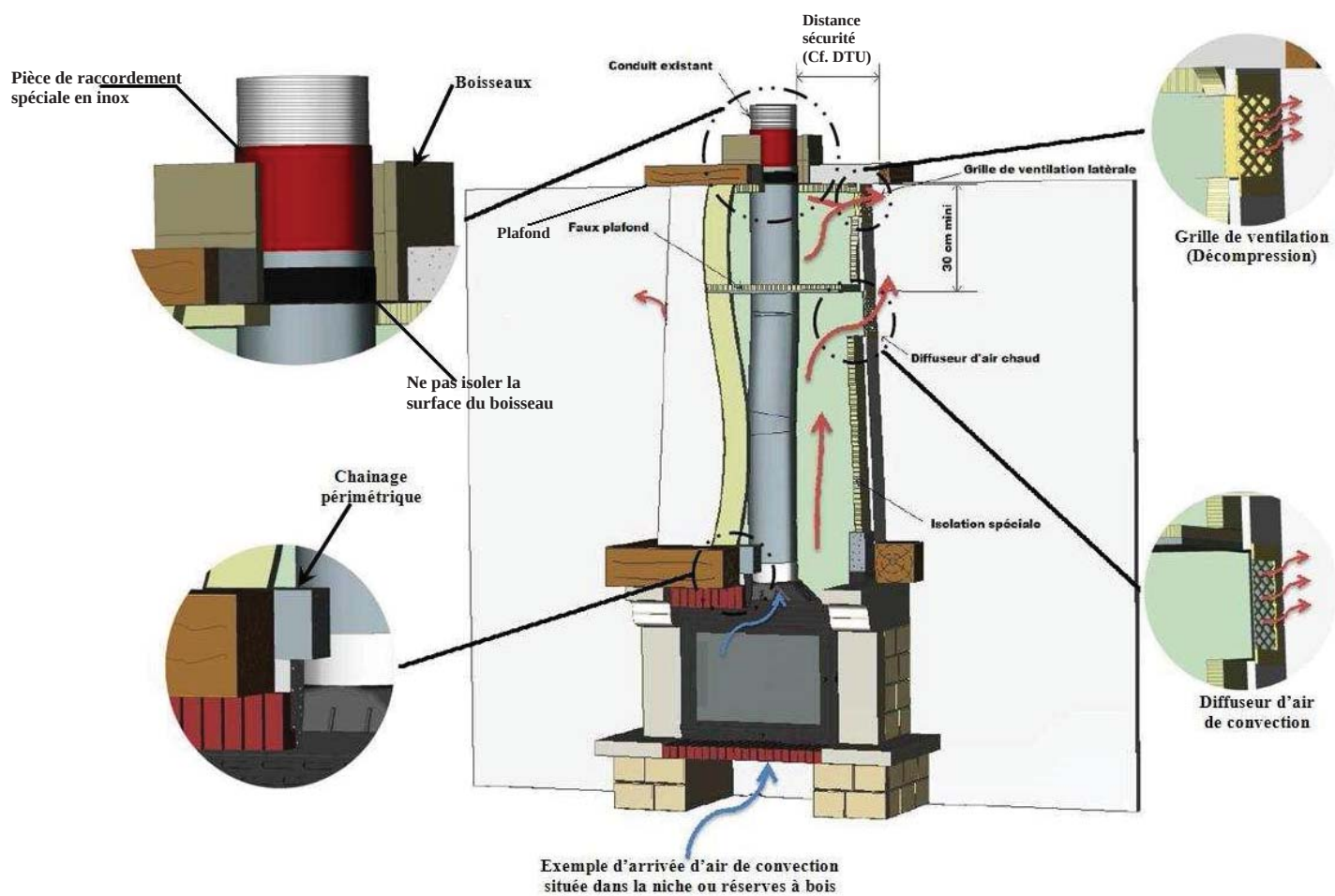
- N'oublier pas de faire vérifier l'étanchéité et remplacer les joints de porte.
- De plus, les entrées d'air frais et les sorties d'air chaud doivent être nettoyées régulièrement.
- Nettoyer les parties en fonte de votre appareil. Enlever les parties amovibles (grilles foyères, chenet, déflecteur, ...) pour les nettoyer bien à plat, et enlever les salissures puis les brosser. Enfin, frotter les avec une pâte graphitée adaptée pour redonner de l'éclat à votre insert et le protéger de la rouille.
- Laisser les arrivées d'air ouvertes pour assurer une bonne ventilation dans l'appareil et le conduit (particulièrement dans le cas d'habitation secondaire où l'appareil ne fonctionne que de manière discontinue, occasionnant ainsi le phénomène de condensation qui accélère l'oxydation). Aspirer régulièrement la poussière au niveau des grilles.
- Démonter le clapet et veiller à le remettre en place avant la période de chauffe.
- Une légère altération de la couleur du laiton et aspect laitonné pourra être causée par l'oxydation naturelle. Pour cette raison, les entretenir avec un produit spécifique prévu pour le laiton.

Pour assurer le bon fonctionnement de votre appareil, nous vous recommandons de faire ramoner 2 fois par an votre installation (le raccordement ainsi que le conduit de cheminée) par un professionnel, dont un pendant la période hivernale.

Pièces de rechanges :

N'utiliser que les pièces détachées de notre marque. Afin de trouver la pièce adéquate, relever le numéro de série qui apparaît sur la plaque signalétique située en dessous du cendrier.

Ce document est exhaustif.



Fonctionnement de l'appareil A5

Appareil à fonctionnement obligatoire en porte fermée.

Il faut être très attentif à la combustion de votre appareil pour exploiter au mieux son rendement. Ne pas charger excessivement l'appareil mais le faire plus régulièrement.

Après chaque chargement, l'appareil doit fonctionner à une allure vive quelques instants, pour que les vapeurs condensables s'évacuent en partie au plus vite au début de la combustion.

Le fonctionnement en allure très ralentie pendant de longues durées est déconseillé surtout au début et à la fin de la période de chauffe ainsi qu'en période de redoux. Cela entraîne une combustion incomplète favorisant les dépôts de bistre et de goudron sur la vitre et dans le conduit.

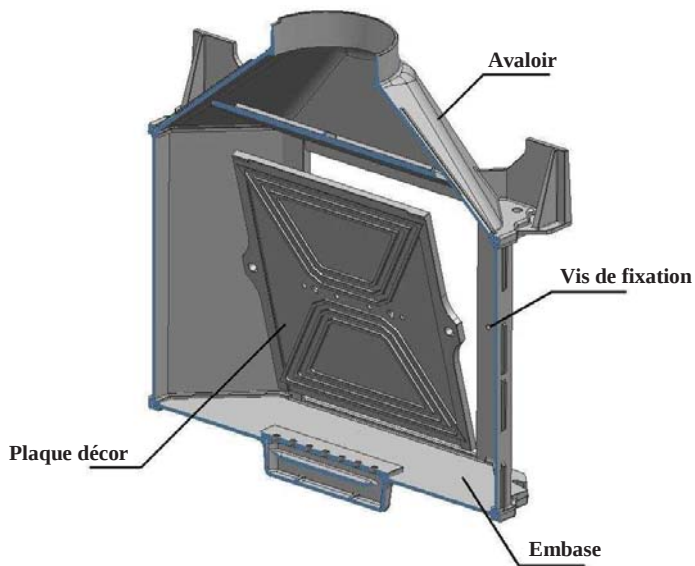
Ne pas laisser emballer le feu avec l'admission d'air entièrement ouverte et une charge de bois excessive pour éviter la détérioration des éléments en fonte de l'appareil, le raccordement et le conduit de fumée.

Les réglages d'admission d'air :

Votre appareil est pourvu :

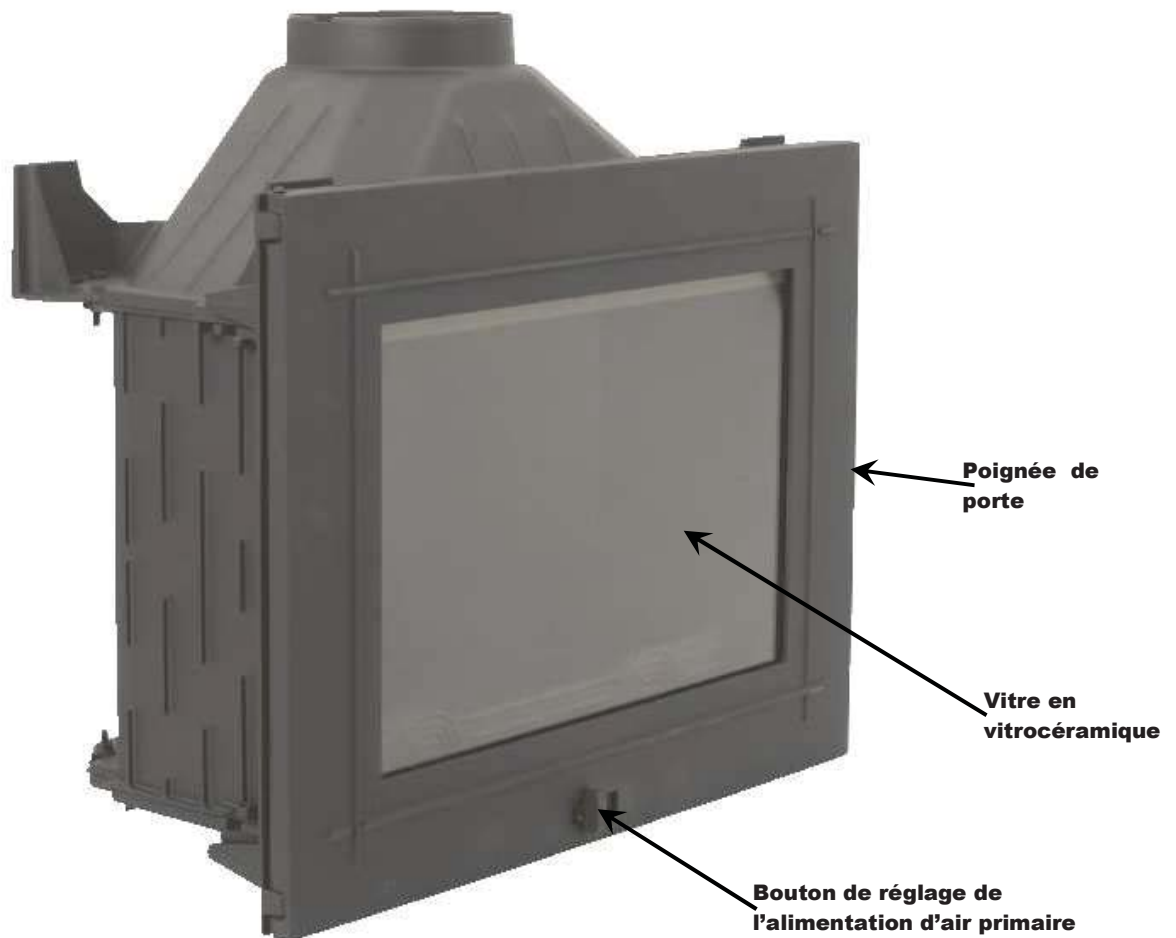
- d'une admission d'air primaire situé sur l'embase, agissant directement sur la braise :
 - le repère F correspond à la position fermée
 - le repère 0 correspond à la position ouverte
- d'une admission d'air secondaire situé sur le haut de la vitre.
L'appareil est alimenté par cet air en aval de la braise, pour agir sur la combustion et pour balayer la vitre à l'intérieur, afin d'éviter les dépôts d'imbrûlés sur cette dernière.

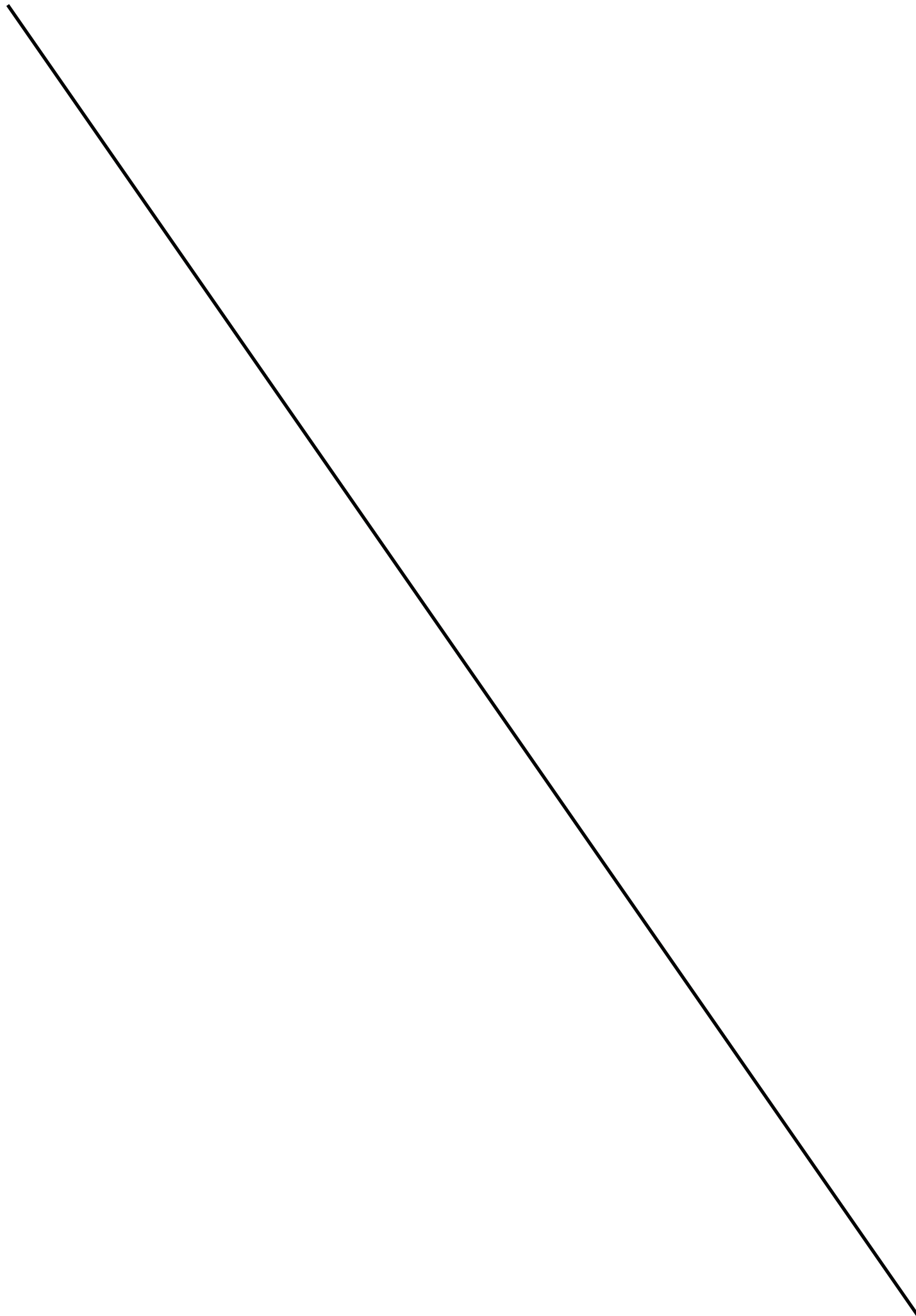
Remplacement de la plaque décor

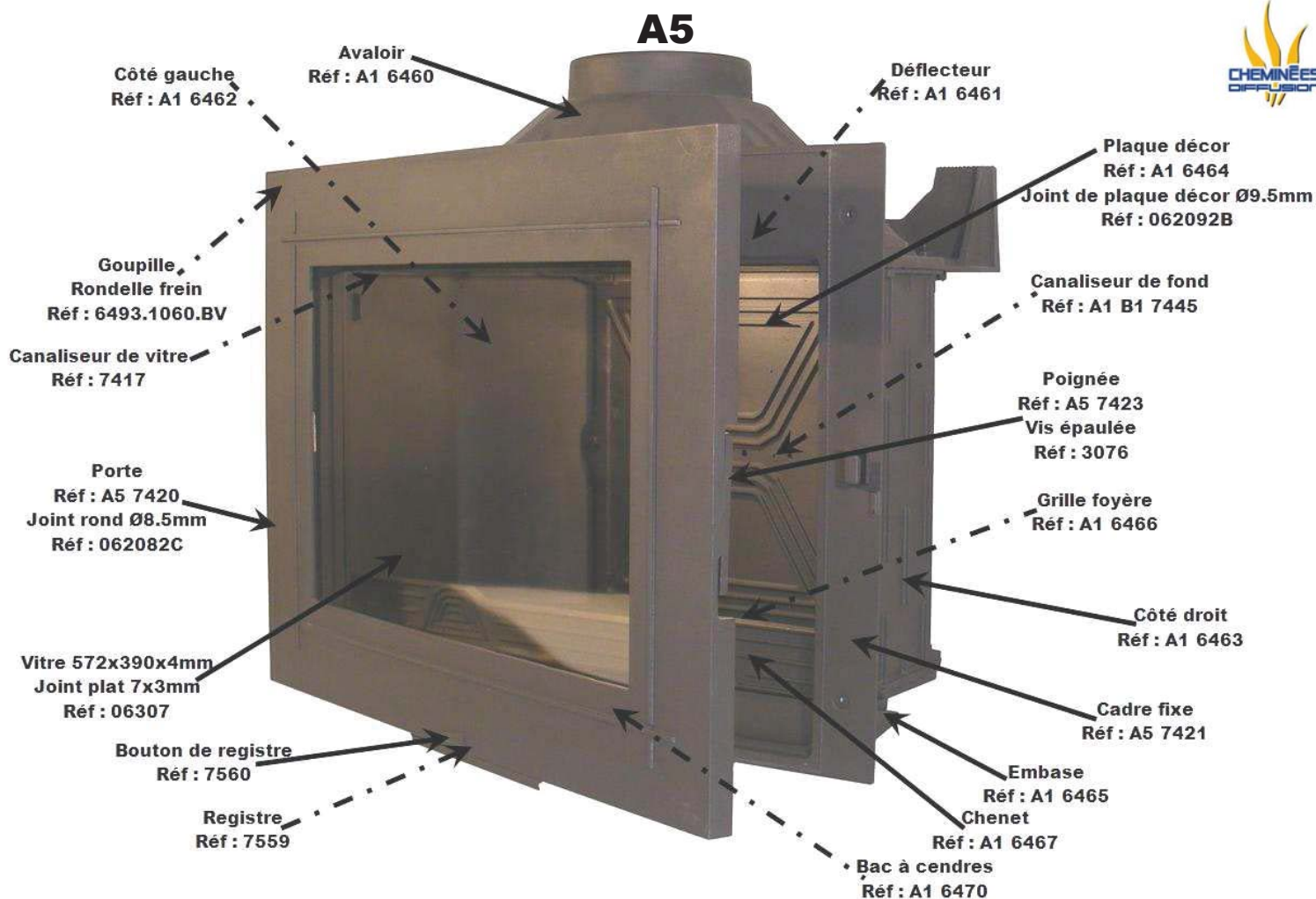


- Mettre dans la gorge de l'embase du mastic réfractaire.
- Enfoncer la plaque décor dans l'embase.
- Rabattre la plaque décor sur l'embase et l'avaloir.
- Serrer les 2 vis de fixation.

Organe d'utilisation







Nomenclature

Insert à bois A5

Désignation Pièce	Référence	Qté
Porte	A5 7420	1
Canaliseur vitre	7417	1
Clame	6473	2
Joint plat 8x1	06308	0,2m
Vitre 572x390x4 mm	4338	1
Joint plat 7x3	06307	2m
Registre	7559	1
Bouton registre	7560	1
Joint rond Ø8,5	062082C	3,2m
Goupille		2
Rondelle Frein	6493.1060.BV	1
Moyeu excentré	3968	1
Cadre fixe	A5 7421	1
Fixation cadre	A5 7422	4
Poignée	A5 7423	1
Vis épaulée	3076	1
Côté gauche	A1 6462	1
Côté droit	A1 6463	1
Avaloir	A1 6460	1
Embase	A1 6465	1
Déфлекteur	A1 6461	1
Plaque décor	A1 6464	1
Joint de plaque décor Ø 9,5	062092B	1,3m
Canaliseur fond	A1 B1 7445	1
Grille foyère	A1 6466	1
Chenet	A1 6467	1
Bac à cendres	A1 6470	1
Main froide	A1 6475	1

Identification produit : A5

N° série : .

Fiche de contrôle :

☐ Liste des points contrôlés :

- Vérification bloc fonte
- Vérification pièces amovibles
- Vérification étanchéité
- Vérification fermeture
- Vérification registres

Contrôlé par :

Pour toute intervention, munissez-vous d'une copie de la facture et du numéro sur la plaque signalétique.

Liste des pièces à changer :

Désignation :

Référence :

Observations :

Raison Sociale :

Adresse

Code distributeur- Cachet

Nom Acheteur :

Adresse

Tel :

Date d'achat :

Le

à

Signature